



Le concept de Naturalité : quelle place dans la gestion des espaces naturels ?

Université Montpellier II - Vendredi 1^{er} février 2008

COLLOQUE
LE CONCEPT DE NATURALITÉ :
Quelle place dans la gestion des espaces naturels ?

VENDREDI 1^{ER} FEVRIER 2008
Université Montpellier II : Amphi Dumontet
Place Eugène Bataillon, Arrêt Tram 1 : universités
ENTREE LIBRE
Toutes les informations sur : <http://colloquesiegb.free.fr/naturalite>

SCIENTES | um | Centre d'Ecologie Fonctionnelle & Evolutive | MAIF | AGROPOLIS | ARTiO

Les actes ont été rédigés par l'équipe organisatrice du colloque et sont destinés à être diffusés à toute personne intéressée.



Sommaire

Introduction	3
Conférence 1 : La place de l'Homme dans la Nature : quelles relations nos sociétés entretiennent-elles avec la Nature ? par Marie Jacqué	3
Conférence 2 : Le concept de Naturalité : l'exemple des forêts européennes par Annick Schnitzler.....	6
Table ronde 1 : Pratiques et témoignages de gestion	10
Table ronde 2 : Naturalité et politiques publiques	12
Conclusions de la journée	16
Remerciements	17

Introduction

Ce colloque a été organisé par un groupe d'étudiants du Master 2 Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité. Issu de la volonté d'éclaircir le concept de Naturalité, encore peu connu en France, ce colloque rassemble des intervenants d'horizons et de disciplines variées. La mise en commun des différentes perceptions a pour objectif de faire réagir sur le concept mais aussi de s'intéresser à la place de ce concept dans la gestion des espaces naturels français. La matinée est consacrée à deux conférences, l'après midi à deux tables rondes, la participation du public est bien sûr bienvenue et souhaitée.

Conférence 1

- **Marie Jacqué** - Maître de Conférences en sociologie, Faculté des Sciences de Luminy-Marseille

La place de l'Homme dans la Nature : quelles relations nos sociétés entretiennent-elles avec la Nature ?

La première intervention de la matinée était une approche sociologique des relations de l'homme à la nature. La sociologue Marie Jacqué a abordé premièrement la place de l'homme dans la nature puis a exposé les dynamiques sociales et écologiques de ces relations.

Différenciation de la Nature et des ressources naturelles

Les techniques d'utilisation des ressources naturelles façonnent les rapports qu'ont les hommes à ces ressources selon le modèle suivant :

- ❖ L'exploitation à des fins productives qui établit un rapport économique et marchand ;
- ❖ Le prélèvement (aujourd'hui de plaisir) dans une valeur d'usage de la Nature ;
- ❖ La protection et la gestion qui ont une valeur de lègue, de transmission des ressources naturelles.

Finalement, la Nature est un principe plus qu'une réalité matérielle et est lié au terme de « protection » dans les sociétés contemporaines. Le concept de ressources menacées étant récent.

La valeur des ressources varie selon l'usage que l'on en fait et peut être source de conflits entre les acteurs porteurs de valeurs différentes.

De ce constat découlent plusieurs statuts juridiques de protection des ressources naturelles :

1. *res nullus* : la ressource n'appartient à personne mais on peut se l'approprier.
2. *res propriae* : la ressource appartient à quelqu'un, son usage est total, cette personne a le droit de la détruire.
3. *res communis* : la ressource n'appartient à personne et n'est pas susceptible d'appropriation. Il s'agit d'une propriété collective.

La protection de la Nature implique un changement de la législation et donne un cadre légal aux pratiques de protection (interdiction de la détruire ou propriété commune).

Mais comment choisi-t-on le patrimoine commun ? Sur quels fondements et quels critères ? Des critères écologiques, scientifiques, esthétiques, historiques et éthiques.

Avant les années 1980, parcs naturels et présence humaine n'étaient pas compatibles, c'était le discours protectionniste (la Nature est bonne, l'Homme destructeur). Cette idée est bien différente aujourd'hui.

La Camargue est un milieu né d'un conflit économique entre les exploitants de sel et les agriculteurs. C'est un milieu aujourd'hui protégé et qui abrite des espèces et milieux d'intérêt écologique important. C'est bien la preuve que l'homme produit des milieux, et parfois de grande biodiversité, il a un rôle à jouer dans la « production de la nature ».

La gestion n'est qu'un encadrement des pratiques sociales à des fins écologiques. La gestion est sans cesse évaluée et les concepts en repositionnement constant.

Interactions entre dynamique écologique et dynamique sociale

Pour comprendre et analyser ces interactions, une approche interdisciplinaire est indispensable.

L'exemple du Lubéron

Des enquêtes ont été menées dans le Lubéron afin de déterminer comment est perçu un modèle de gestion et quelle est son utilité sociale, recherches menées par un dispositif interdisciplinaire à travers une confrontation des connaissances.

La question étant de savoir pour qui et pourquoi on protège la nature.

Méthodologie :

Une série d'entretiens avec les riverains ont permis d'évaluer leur rapport au territoire, l'idée qu'ils se font de la valeur emblématique du site, de la biodiversité, et ce, en fonction du vocabulaire utilisé et en montrant une série de photos.

Il s'agissait d'intégrer dans l'enquête, des éléments scientifiques et non scientifiques.

Résultats :

La notion de protection de la nature se diffuse rapidement et de moins en moins en fonction de critères sociaux, souvent grâce aux médias. Les gens connaissent le terme de « biodiversité » et s'appuient sur le quotidien pour l'expliquer, par une approche pragmatique des valeurs d'usage, en se référant à l'exploitation des ressources naturelles. Cette réappropriation se fait à travers les filtres de la consommation. Il n'existe aucun rejet de ce concept mais cette étude a montré qu'il existe une différence entre les formes de connaissance : les connaissances populaires, au fondement de la diffusion, sont systémiques et relèvent presque d'une logique idéale tandis que les connaissances savantes sont sectorisées et sont issues d'une approche quantitative.

Pour les riverains, le Lubéron est avant tout un paysage et un cadre de vie, sa composition est moins importante, la flore citée est souvent domestique. La protection du site n'est pas rejetée, ce sont parfois les acteurs qui sont vivement critiqués (les forestiers par exemple). Les habitants préfèrent un milieu qui se ferme car le milieu ouvert est associé aux incendies. Pour les écologues, un milieu qui se ferme est un milieu qui s'appauvrit. On a donc observé un contraste entre les attentes des habitants en terme de protection et les objectifs de gestion déterminés par les scientifiques.

En conclusion, il existe un lien fort entre l'écologie et les liens sociologiques. De plus, la protection de la Nature est aussi utile socialement qu'économiquement.

DISCUSSION AVEC LE PUBLIC

Mathieu Bonnemaison – étudiant ingénieur écologue : Autrefois, la gestion était inintentionnelle, elle est aujourd'hui intentionnelle mais ne répond pas aux attentes des gens. Existe-t-il un lien entre la société rurale et les structures de gestion ? Sinon, comment y remédier ?

Marie Jacqué : Il existe un écart entre réalité locale et gestion. L'homme reste un alibi dans cette gestion. L'objet du rejet n'est pas la protection de la Nature mais les institutions.

Olivier Thaler – Maître de conférences à l'UM2 et responsable du Master 2 IEGB : Il existe un paradoxe, la protection de la Nature est populaire mais les objectifs ne sont pas bien perçus par tous. A qui la faute ?

MJ : Est-ce un malentendu ? Ce ne sont pas les mêmes référents qui entrent dans le jugement de valeur des espaces. Les gens regardent avec les lunettes du beau et donc de l'arbre et de la forêt.

La question est de savoir s'il faut proposer un modèle d'appréhension et dans quelle logique communiquer, informer.

Public : Les endroits de changements de milieux, interfaces sont-ils ceux où il y a la plus grande diversité ?

MJ : Effectivement, selon les écologues. Mais ce n'est pas la vision du grand public une fois de plus.

Public : Quelle définition est donnée à « biodiversité » ?

MJ : Elle est différente en fonction des catégories sociales. Les catégories sociales élevées utilisent des référents en terme de protection pour qualifier la biodiversité. Les milieux sociaux moins élevés utilisent des référents en terme de consommation et de publicité.

Annick Schnitzler – Conservatoire des sites d'Alsace : Est-ce que les questions du questionnaire étaient connotées par la vision de l'écologue ? Le questionnaire était-il neutre ? Pourquoi n'a-t-on pas posé la question de l'état primaire de la forêt, de son retour à l'état sauvage, de la nature dangereuse et qui fait peur ?

MJ : Oui le questionnaire se voulait neutre, grâce à une construction volontairement interdisciplinaire. Les réponses de « peur de la nature » sont du coup écrasées par la logique systémique. Par exemple, les gens disent souvent « Je n'aime pas les scorpions, mais s'ils sont là c'est qu'ils ont une fonction donc il faut les protéger ». Chaque chose a une raison d'être. Le but est de porter un modèle de conception au regard des ruraux.

Public : Est-ce que l'analyse du questionnaire intègre la vision du passé des gens interrogés ?

MJ : Les gens qui ont toujours vécu sur le Lubéron comparent « avant » et « maintenant ». Ils disent « Aujourd'hui c'est mieux » sans doute à cause de la nouvelle image du Parc.

Attention, en sociologie on relativise toujours le poids du souvenir. De plus, l'histoire personnelle est toujours liée aux paysages et un espace protégé est toujours un signe de richesse.

Jacques Lepart – Chercheur écologue au CEFÉ : Dans la gestion du territoire, les propriétaires ont un grand rôle à jouer. C'est le conseil d'administration du parc qui décide et finalement l'écologue n'a pas beaucoup la parole. Il est donc normal qu'il y ait un écart entre les conceptions des écologues et celle des habitants.

MJ : Les écologues sont présents dans les conseils d'administration, donc la pensée scientifique circule dans la gestion. La chaîne est longue entre écologue et territoire mais il existe une influence de l'écologue sur le territoire.

Public : D'un point de vue sémantique, il y a le problème de la définition du paysage (référence à l'affectif) et de la nature. Quelle est l'influence de l'origine sociale des gens (locaux, rurbains) ?

MJ : Les photos présentées ont différencié paysages et espèces. Bien sûr il y a une référence aux odeurs et aux couleurs familières liées au Lubéron.

Pour les gens de niveau d'étude élevé le discours protectionniste est proche de celui du scientifique. Pour les gens de niveau social moins élevé, les réponses se font par principe : « il faut protéger ».

Les scientifiques sont plus sensibles aux paysages de crêtes, les riverains quant à eux l'associent à des territoires pastoraux où ils ne se rendent jamais. Ils ont une approche plus sensorielle du milieu.

Public : Pourquoi n'est-on pas allé sur le terrain avec les personnes interrogées ?

MJ : Par manque de temps et de moyens. Néanmoins, les enquêteurs ont utilisé des cartes.

Public : On a beaucoup parlé de l'espace utilitaire mais existe-t-il un espace fantasmé ? Pourquoi est-il là et important dans l'imaginaire des gens alors qu'il n'est pas utilisé ?

MJ : Cet espace existe et a une fonction de protection pour les gens eux-mêmes.

Conférence 2

- **Annick Schnitzler** – Directrice du comité scientifique du Conservatoire des Sites Alsaciens

Le concept de Naturalité : l'exemple des forêts européennes

Le principe de naturalité :

Le terme de "Naturalité" est récent et encore vague. Il existe plusieurs interprétations. Selon des principes personnels larges, la Naturalité peut se traduire par la levée des actions directes de l'Homme sur l'écosystème. Ainsi, quel que soit son état, un écosystème peut se voir appliqué le principe de naturalité. Ce n'est pas forcément le caractère intact qui est mis en avant. Il est attribué autant de valeur à un écosystème préservé qu'anthropique. La naturalité peut alors s'exprimer dans une palette d'habitats très large : des forêts vierges, au milieu urbain, et aux milieux fortement anthropisés.

Plusieurs niveaux de naturalité :

1. Les plus hauts niveaux de naturalité : ce sont les derniers paysages vierges de la planète (forêts primaires non exploitées) même si la pénétration humaine y a existé. L'évolution s'y fait de manière spontanée.
Ex : systèmes de rivières avec forêts alluviales = rivières à dynamique naturelle.
2. Deuxième niveau de naturalité : Ce sont des espaces plus réduits mais peu exploités.
Ex : forêt vierge la plus grande d'Europe dans les Carpates roumaines (5000 ha) ; avec beaucoup de loups, des hêtres de plus de 300 ans et beaucoup de bois mort. Forêt facilement traversable même sans entretien par l'homme.
3. Troisième niveau de naturalité. Espaces plus petits, parfois protégés sur le long terme, avec des effets humains forts.
Ex 1 : Forêt de Fontainebleau où il y a apparition d'espèces rares car la dynamique naturelle a été préservée sur le long terme.
Ex 2 : Forêt ancienne de la Sainte Baume -> montre ce qu'aurait été la forêt méditerranéenne si elle n'avait jamais été coupée.
4. Quatrième niveau de naturalité : milieux exploités puis abandon des pratiques sylvicoles. Processus qui a toujours existé dans les sociétés humaines et qui est associé à des catastrophes non naturelles (ex : épidémies, famines, etc.). On assiste alors à un retour à une nature inconnue, qui peut faire peur.
Ex : Chênaie pubescente de la forêt de Païolive en Ardèche. Surface accrue par la recolonisation de chênes pubescents sur des dolines anciennement cultivées et laissées à l'abandon.
5. Cinquième niveau de naturalité : Reconquête de la nature, qui reprend ses droits, à partir de zones pâturées, fauchées ou cultivées.

Ex 1 : la Moselle sauvage, pas de barrage sur cette rivière, les prairies et les cultures redeviennent des friches. On a une forêt spontanée, impénétrable, avec des ronces et des arbustes bas.

Mais parfois, il y a un blocage de la recolonisation forestière dû à des espèces invasives. Ex : Renouée du Japon.

Ex 2 (milieu pâturé) : Gorges de l'Allier : idem, arrêt des pâtures.

Ex 3 (milieu pâturé) : vallée du Fango, Corse

Ex 4 (milieu cultivé) : Forêt de Coetquidan, cultivée jusqu'en 1912 puis les paysans furent chassés pour y faire un camp militaire.

6. Sixième niveau de naturalité : La nature dans la ville (sols pollués et espèces exotiques)

Ex : friches à Katowice

La place des boisements spontanés dans la gestion conservatrice : la friche un espace souvent peu apprécié

On a assisté à une augmentation de 2 millions d'hectares des boisements spontanés dû au départ des habitants. Ces espaces laissés à l'abandon se sont donc progressivement enfrichés.

Les arguments négatifs pour les friches:

- les friches sont associées aux périodes difficiles dans l'esprit des gens (guerres, épidémies etc.). Elles sont fortement rejetées pendant l'Antiquité.
- ce sont des symboles de la fin de la France rurale et des valeurs traditionnelles
- la mouvance actuelle des gestionnaires d'espaces naturels et des scientifiques est de conserver les espaces ouverts, issus des pratiques agricoles traditionnelles → on arrive à des excès de la gestion conservatoire (véritable jardinage des espaces naturels)
- les gens ne veulent pas laisser en friche sans rien faire
- Ce sont aussi des espaces dits « culturels », ou des espèces à fort intérêt patrimonial ont été recensées

Ex : la garrigue est un milieu anthropique mais préservé en l'état.

Les arguments positifs pour les friches :

- permettent la promotion d'une autre biodiversité
- permettent une meilleure protection des eaux et des sols
- sont le fruit de la dynamique naturelle

Ex : Avant le maquis dans le Gard = espace fortement anthropique, il est devenu une chênaie verte mal vue par les gestionnaires.

Les forêts reviennent vers plus de feuillus, vers un aspect plus ancien et permettent la promotion de certaines espèces (insectes coléoptères, oiseaux, passage du loup...).

Ex 1 : Réserve des gorges de l'Ardèche. Le site était extrêmement déboisé avant (bois et charbon). Milieu ouvert qui s'est ensuite fermé peu à peu. On assiste à un retour de la forêt de chênaie verte et pubescente. Un inventaire montre que beaucoup d'espèces d'oiseaux de sous bois sont revenues.

Ex 2 : En Camargue, au Mas de la Cure. Il y existe aussi un dynamisme forestier important, même si on ne se l'imagine pas, car il est fortement limité par le surpâturage des taureaux et des chevaux. L'arrêt de la fauche et du pâturage a permis la reprise de la forêt alors qu'on pensait qu'elle ne pouvait pas s'y développer.

Ex 3 : Sur le causse Méjean, on assiste à une extension du Pin noir exotique mais également à une intégration de jeunes feuillus au sein des pins. Il serait donc intéressant de suivre l'évolution future.

Ex 4 : tourbières des Vosges du Nord. La forêt y disparaît naturellement. Les arbres meurent par paludification. C'est la preuve qu'un milieu ouvert ne doit pas forcément s'entretenir.

L'évolution spontanée des sols : une autre voie de gestion des milieux naturels

Il s'agit du retour à des réseaux trophiques terrestres naturels, pour des écosystèmes plus robustes.

Il y a également des arguments économiques pour cette gestion.

Ex : La forêt plantée du Mont Ventoux très abîmée, il y a eu de nombreuses plantations d'essences. Mais ces essences sont exotiques (Mélèze, cèdre...) et entraînent des coûts importants. Pourtant, la zone Natura2000 toute proche, dans la vallée de la Nesque, est naturellement colonisée par des espèces autochtones et donc avec aucun coût. C'est un espace à fort intérêt, mais il n'y a aucune publicité, contrairement au Ventoux !!!

Il y a des contraintes à ne rien faire : héritages anthropiques trop lourds, fragmentation... Rien faire sur un espace à été longtemps mal perçu. De plus, les espaces spontanés ne retourneront pas à leur composition originelle. Mais la naturalité commence à être appréciée par les conservateurs et les gestionnaires.

Conclusion :

Quelles espèces et quels habitats sont donc les plus dignes d'une conservation à haut niveau par rapport à d'autres ?

Opposition de la nature anthropique face à la nature décolonisée (retour à un état spontané).

DISCUSSION AVEC LE PUBLIC

Jean Paul Salasse : Vos propos sont un peu excessifs, on n'a pas beaucoup de choix pour être un honnête homme. On assiste, dans des dizaines d'hectares non touchés maintenant par l'Homme, à un retour à la naturalité non voulu et dû à l'exode. Mais les gestionnaires gèrent de petites surfaces et doivent justifier de leur existence. La naturalité ne va-t-elle pas prendre trop d'importance? Par exemple avec les protections contractuelles qui regroupent plusieurs vrais acteurs de la gestion (propriétaires terriens...), doit on leur dire de ne plus rien faire? Que leur proposer d'autre? Une dimension économique et sociale est donc nécessaire.

A.S : Un élu ça s'éduque ! Doit-on toujours faire profiter l'Homme? Pourquoi chaque espace doit-il être un profit ? Laisser la recolonisation spontanée ce n'est pas rien faire : le gestionnaire pourra alors étudier le milieu. Payer les gens pour étudier au lieu de couper, ce n'est pas mieux ? De toute façon, les zones "Naturalité" sont toujours temporaires, elles seront recolonisées et les impacts de l'Homme se feront tôt ou tard sentir. Il faut tout de même accorder un peu d'intérêt à ces zones.

Olivier Thaler : Ces propos sont forts ! En fonction que l'on soit dans le nord ou dans le sud, il existe des phénomènes naturels qui sont associés à l'évolution des écosystèmes (incendies, inondations, invasion, colonisation...). Au sud, la colonisation spontanée par le maquis augmente les risques de feux et le nombre de sangliers, donc augmente la destruction de l'habitat. Comment fait-on pour gérer cela? Va-t-il falloir réhabiliter les catastrophes naturelles ?

A.S : Il faut considérer les inondations non pas comme des perturbations, mais comme des phénomènes avec une importance fonctionnelle pour l'écosystème. Par exemple, la Camargue n'est pas un écosystème naturel et les inondations ne sont pas dangereuses dans le delta. Pour le feu, en corse, si on laisse brûler des pans de forêts, l'évolution va faire qu'elle va "s'habituer" aux incendies et y être plus résistante.

Public : Lors d'un colloque sur les incendies, il a été dit que la forêt méditerranéenne est une forêt comportant des espèces pyrophiles. Les incendies font parti de ce paysage.

A.S : Dans d'autres pays, ils laissent brûler et évacuent les gens !

Nadine Boulan : la forêt ne représente pas le climax mais plutôt une mosaïque de milieux ouverts et fermés, autrefois entretenus par les herbivores sauvages donc il faut faire attention de ne pas tomber dans la représentation inverse. Elle est maintenant moins perturbée par les incendies et les herbivores. Il est donc nécessaire de maintenir le milieu ouvert anthropique.

A.S : Tout a fait! Mais il ne faut pas non plus dire que l'apparition de la forêt cause une perte de la biodiversité.

Jean Dominique Le Breton (Directeur du CEFE) : Je suis d'accord, c'est vrai qu'on est allé dans l'excès en voulant à tout prix laisser les milieux ouverts. Exemple des forêts qui ont très souvent brûlées mais qui, dès qu'elles atteignent un stade un peu plus mature, ne brûlaient plus et entraînaient alors une recolonisation naturelle des milieux. Il faut à présent maintenir la progression en direction de la forêt.

A.S : La pensée s'homogénéise par les médias. La recolonisation forestière est très mal vue en Bretagne, en Alsace. Les paysages protégés ont la même valeur que les autres. « Pourquoi l'homme en tant qu'observateur » ? Il ne faudrait pas que la naturalité prenne des excès mais bien qu'elle se développe.

Public : Ne pensez vous pas que les excès que vous dénoncez ne sont pas dus aux gestionnaires ?

A.S : Pour gérer il faut d'abord connaître !

Olivier Thaler : On peut imaginer une évolution du métier de gestionnaire plutôt vers une valorisation de la nature en tant que telle plus que vers du jardinage... Cette valeur est subjective mais bien réelle. Comment peut-on faire pour donner à ces zones "naturalité" un statut dans l'aménagement du territoire et comment fait-on pour y créer de la valeur économique?

A.S : Un espace protégé ne doit pas avoir de valeur économique ! Ce sont des espaces tampon entre les espaces anthropiques et les autres; ils offrent des services.

Olivier Thaler : Si, il y en a toujours une. Par exemple, l'aigle de Bonelli rapporte des financements de l'Europe. Comment faire pour obtenir de l'argent sur des espèces communes qui vont se développer en cas de non intervention?

A.S : Il faut valoriser l'effet tampon de ces zones. Mais attention avec la valorisation économique de la biodiversité, il y a des excès. Des actions "conservatoires" ont obtenus des crédits alors qu'elles étaient aberrantes. Exemple avec le lâcher de faucons crécerellettes dans la plaine de la Crau alors qu'il y a un manque d'habitats...

Marie Jacqué : L'idée de la naturalité, c'est le retour de la nature sur l'homme. La reprise de la nature est une idée philosophique qui avance. C'est bien d'avoir ce discours philosophique contraire au discours dominant mais il doit y avoir une place pour les aspects économiques. L'éducation, la connaissance ont une valeur économique. La gestion économique est un métier

et qui doit avoir des justifications. Dans ce système, quelle place reste-t-il pour le rapport société/exploitation des ressources naturelles ?

A.S : Le pourcentage de zones de « naturalité » est faible. L'homme observe, guide et éduque, c'est un métier, pourtant il n'y a pas de valeur économique.

Daniel Valauri (WWF) : Réduire les dépenses, c'est aussi une valeur. Une bonne gestion forestière doit être économe. La régénération spontanée, c'est aussi créer une valeur. Pourquoi pas envisagé d'utiliser les processus découverts dans les forêts naturelles dans la gestion des espaces ?

A.S : Tout a fait d'accord !

CG34 : Vous dites qu'au Mont Ventoux, on a introduit des espèces exotiques comme le cèdre mais le cèdre est méditerranéen.

A.S : D'accord mais le cèdre a été importé il y a 100 ans donc la naturalité se doit de l'accepter. Le problème c'est qu'ils ne l'ont pas dit, il ne faut pas accepter n'importe quoi.

Public : Vous dites que la naturalité (ou nature) est partout mais vous dites aussi qu'elle est au plus mal. Si on mesure l'état naturel de la France au niveau de l'état des espaces naturels et de la naturalité, la France est dans un bien meilleur état au niveau des superficies de milieux naturels qu'avant. Si on avait du donner une note à la France dans les années 70, celle-ci serait très mauvaise par rapport à maintenant.

A.S : Oui, mais on utilise 10 fois plus d'intrants chimiques qu'avant et c'est quand même un point important, la qualité a diminué.

Table ronde 1

Pratiques et témoignages de gestion

Présentation des intervenants

- **Daniel Cambon** - Direction Méditerranée de l'Office National des Forêts

L'ONF a pour principale fonction la production de bois. Elle gère 12 millions d'hectares (dont 4,4 millions en métropole).

En région PACA la forêt occupe 1 million d'hectares soit 20% du territoire régional.

Depuis les années 1990, des plans de gestion sont établis pour dépasser les objectifs d'exploitation et prendre en compte la biodiversité. Des réserves biologiques dirigées et des réserves intégrales ont ainsi vu le jour.

Au sein des forêts, des essais de gestion intégrée sont mis en place ainsi que des actions d'éducation et d'information auprès du public. Des zones « hors cadre » sont laissées en état de repos mais peuvent être à tout moment l'objet d'une reprise de l'activité forestière. On peut d'ailleurs s'attendre à voir les superficies exploitées s'étendre en raison du développement de la filière bois/énergie.

Il existe également des îlots de vieillissement qui sont des « mini réserves » permettant de laisser évoluer la forêt naturellement. 5 m² de bois mort sont ainsi laissés sur pied pour un hectare de forêt.

Les réserves biologiques existent depuis 1930 et sont établies par arrêté ministériel. La plupart ont été mises en place dans les années 1980 jusqu'en 1995. Leur nombre est en augmentation.

On distingue :

- les réserves biologiques intégrées : zones qui disparaîtraient sans l'intervention de l'homme
- les réserves intégrales : pas d'exploitation depuis 50 ans.

Les subventions accordées à ce type d'action proviennent des fonds accordés par le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, soit 4,4 millions d'euros au niveau national.

- **Joseph Garrigue** - Conservateur de la Réserve Naturelle de la Forêt de la Massane (Pyrénées Orientales)

Le concept de naturalité est appliqué au sein de la réserve de la Massane mais rencontre des limites. En effet, cette réserve comprend un élevage bovin. Un important travail est fait par rapport au maintien du bois mort. Il faut savoir que 1600 coléoptères y ont été recensés dont 45 % qui sont inféodés au bois mort, tout comme 50 % des champignons étudiés (90% pour les myxomycètes).

Pour ce qui est des forêts publiques, les surfaces laissées en état de naturalité restent insuffisantes (2,5% des superficies forestières). Ce qui pose la question des engagements et orientations prises par l'Etat. Le maintien de la biodiversité passera par la mise en place de politiques plus ambitieuses. Le maintien de grandes surfaces forestières est important notamment pour la pérennité de certaines espèces comme les grands carnivores.

- **Daniel Vallauri** - Docteur en science de l'écologie, spécialiste forestier du WWF France, chargé du programme « Forêts vivantes »

Le concept de naturalité dépasse les milieux forestiers. Il faut considérer la nature comme un système écologique complexe avec ses compartiments biotiques et abiotiques et leurs interactions.

Le concept de naturalité fait intervenir un gradient de facteurs et de représentations écologiques et sociales. Les perturbations naturelles ne sont pas suffisamment prises en compte dans les problématiques de gestion. Il serait bon d'intégrer d'avantage les notions de résilience et de naturalité des écosystèmes pour améliorer les orientations de gestion.

- **Hervé Mineau** - Ecologue et auteur de « Les jardins de l'autoroute »

Ecologue de formation, mon travail porte sur la restauration et la réhabilitation des milieux dégradés volontairement par les aménagements de l'homme (autoroutes, carrières...). Les scientifiques s'intéressent au développement des espèces pionnières sur les milieux perturbés mais leurs études ne portent pas forcément sur des milieux touchés par les aménagements humains (voie ferroviaire, talus de bord de route..).

Le travail de réhabilitation peut concerner d'anciennes carrières pour les réintégrer de manière artificielle dans le paysage (reconstitution du tapis végétal).

Suite à des travaux de terrassement pour la construction de voies automobiles, les bords de routes sont gérés sur une dizaine de mètres afin de reconstituer au plus vite la végétation.

DISCUSSION AVEC LE PUBLIC

Animée par - Vincent Tardieu - journaliste scientifique

V.Tardieu : le concept de Naturalité reste un terme ambigu.

J.Garrigue : Les zones laissées en état de naturalité servent de référence pour améliorer les connaissances liées à l'évolution naturelle des milieux. Les écosystèmes forestiers sont très

complexes et on ne sait pas vraiment comment ils peuvent évoluer suite aux perturbations humaines. Le degré de naturalité peut être donné par rapport à un nombre d'espèces présentes.

V.Tardieu : Par rapport à ce concept de Naturalité, il est important de prendre en compte la notion de continuité et de considérer les différentes dimensions spatio-temporelles.

H. Mineau: Dès le moment où l'homme intervient sur la nature, il se doit de réfléchir à ce qui peut être fait pour en minimiser les impacts. Ceci s'applique particulièrement pour les gros aménagements actuels.

V.Tardieu : Il y a différents gradients de naturalité. Il faut faire attention à ne pas comparer ce qui n'est pas comparable. La restauration des bords de route soulève des problématiques très différentes de celles de la réserve de la Massane !

D.Vallauri : Ne serait-il pas plus intéressant que M. Mineau agisse en amont plutôt que d'intervenir une fois les perturbations générées? Son travail ne pèse pas lourd face aux démarches autoroutières. Les aménagements de grande envergure génèrent des milieux extrêmement bouleversés sur lesquels les connaissances scientifiques restent incomplètes.

Peu de choses sont connues sur les mécanismes de résilience des écosystèmes perturbés.

D.Cambon : Il y a des lacunes au niveau des inventaires faunistiques et floristiques de beaucoup de territoires forestiers. Paradoxalement, on retrouve une profusion d'espèces au sein d'espaces perturbés. Les milieux perturbés sont « martyrisés » mais ils donnent l'opportunité aux espèces pionnières de repartir et de recoloniser les supports.

Jean-Paul Salasse – Directeur des Ecologistes de l'Euzière : C'est un gâchis financier de semer des espèces pour restaurer des milieux perturbés qui pourraient être recolonisés naturellement.

Annick Schnitzler – Conservatoire des Sites Alsaciens : Pourquoi entreprendre une restauration artificielle alors qu'elle se fait naturellement ?

H.Mineau : L'intérêt de la restauration artificielle est d'accélérer le processus de recolonisation naturelle des milieux perturbés. Il y a aussi des raisons paysagères et sociales. Il est en effet difficile de faire accepter les délais d'une recolonisation naturelle aux populations qui subissent les dommages.

Yildiz Aumeerddy-Thomas - Chargée de recherche au CEFÉ-CNRS : Le débat pourrait s'articuler autour de la notion d'un état initial qu'on souhaiterait retrouver. On peut aussi discuter de l'intérêt de s'appuyer sur les dynamiques naturelles. Telle approche est elle plus légitime qu'une autre ?

D.Vallauri : Il serait plus intéressant de s'interroger sur l'utilité des aménagements.

H.Mineau : Des réflexions sont menées par rapport aux risques relatifs à la traversée des infrastructures routières par les espèces sauvages. Des solutions ont été développées comme les ponts, les grillages, les crapauducs...

L'évolution actuelle est plutôt négative à la vue des politiques des entreprises autoroutières.

Annick Schnitzler : Les forestiers vont-ils se contenter du trop peu d'espaces mis en réserve intégrale ? Une évolution est elle en cours?

D.Cambon : Plusieurs réserves sont en cours de création (dans les Cévennes par exemple). Les projets foisonnent mais manquent de financements. Cependant une très forte évolution est en cours.

Table ronde 2

Naturalité et politiques publiques

Présentation des intervenants

- Yildiz Aumeeruddy-Thomas - Chargée de recherche au CEFE-CNRS

Il existe plusieurs types de naturalité en fonction de l'histoire humaine.

Ex 1 : Parc national Ayubia (Nord Pakistan)

Il y a une utilisation importante des terres du parc par la population locale. La forêt est constituée d'une forte densité de conifères. Mais des clairières sont entretenues par les femmes par la récolte de bois pour le feu et le maintien de prairies pour le fourrage. Pourtant, pour les gouvernements pakistanais, un parc doit être boisé et les forestiers maintiennent l'idée d'un climax. Une étude démontre que si l'on supprime les clairières, cela posera un problème au niveau local. C'est une question d'histoire de la protection de la nature au Pakistan : le passé colonial a entraîné beaucoup de groupes naturalistes. La gestion de la nature est destinée à un tourisme d'origine urbaine. C'est le cadre de protection d'espèces emblématiques pour satisfaire les besoins de seulement quelques usagers.

Ex 2 : Parc Shey Phoksundo (Népal)

C'est un milieu fortement habité où les pâturages sont dominants. On y observe une biodiversité plus importante dans les milieux agricoles. Les pâturages sont considérés comme parfaitement naturels pour la population locale. Où est la limite entre le paysage naturel ou anthropique ? Le modèle népalais est participatif mais écocentré.

Ex 3 : Parc des Cévennes

L'histoire du parc est fondée sur les tractations entre les associations culturelles. Les activités agricoles y sont très présentes. La gestion y est tournée vers les espaces ouverts, en partenariat avec les agriculteurs et les collectivités. La politique du parc est de conserver une partie naturelle tout en permettant aussi un développement. Cela pose donc la question de la limite entre la nature et le milieu anthropique. En France, la nature est considérée comme un monument, un patrimoine, mais il existe différentes approches selon les pays. Cette approche est souvent reliée aux intérêts que les gens ont à la nature et de la construction sociale de la nature. Ce n'est pas uniquement de la protection, mais aussi de l'aménagement. La biodiversité pose des problèmes car elle est hybride : biologique, écologique, économique... ce qui devient peu palpable.

Y a-t-il une naturalité en soi dans les espaces protégés ? Non !

- John Thompson - Directeur de recherche au CEFE-CNRS

Il y a trois piliers qui entourent la Nature : l'évolution, le fonctionnement et l'homme.

Comment l'homme se situe par rapport à cette nature à préserver ? Où se place l'Homme dans sa protection ? Il faut donc réfléchir à comment les politiques publiques abordent l'homme et la nature, pour y intégrer la fonction de la nature et la place de l'Homme dans la nature.

Depuis le 19^e siècle, l'Homme s'est engagé à protéger la nature. Il y a de nombreux sites protégés répondant à des objectifs différents (60 000 sites en Europe). Il existe des centaines de « classes de protection ». Au départ l'Homme n'avait pas sa place dans la nature, puis le système s'est assoupli. Il y a eu une intégration progressive des activités humaines. La création de réserves s'est faite pour deux raisons : la gestion de la biodiversité (génétique, paysage, écosystèmes) et le développement humain. L'Homme est présent depuis très longtemps : la diversité biologique s'est donc façonnée avec et par les actions humaines, et elle évolue de manière plus rapide à présent.

On peut protéger la biodiversité sans lien avec ses modes d'exploitation en tant que ressources. Face à la déprise agricole et l'urbanisation galopante, cela a entraîné des changements dramatiques pour la biodiversité. La relation entre l'exploitation et la conservation est conflictuelle. Dans les années 90 la société avait un modèle de pensée productiviste et la nature était externe au modèle. Puis il a été nécessaire de placer l'homme dans les politiques publiques et d'intégrer la biodiversité dans tous les secteurs d'activités. En méditerranée les milieux ouverts existent depuis très longtemps.

Il faut donc réfléchir en terme de processus qui génèrent la dynamique de la biodiversité et influent donc sur la naturalité. La destruction et la fragmentation de l'habitat conditionnent 2 piliers et ont un impact sur la biodiversité. Il est nécessaire de prendre en compte la biodiversité ordinaire aussi bien que celle de fort intérêt patrimonial. Ainsi, il faudrait aller vers une gestion plus complète du territoire en prenant en compte les espaces fragmentés et la matrice.

- Pierre Couttenier - Directeur de l'Agence foncière de l'Hérault

Le concept de naturalité reste –t-il théorique ?

L'agence foncière met en place une politique sur les espaces naturels sensibles. Cette politique est volontariste et raisonnée (ouverture au public et aménagement raisonnés) plutôt qu'environnementaliste. Mais une grande partie des ha acquis sont classées par exemple en zones Natura 2000 (entre 5500 et 6000ha dans l'Hérault).

Exemple du domaine de Roussière (20 km de Montpellier)

C'est un domaine avec de nombreuses activités où la présence de l'homme est forte. Il y a une nécessité du maintien d'une activité humaine pour l'équilibre économique complexe dans ce type de milieu. Pour cela, le département a installé un éleveur de mouton en lui fournissant un terrain, des bâtiments d'exploitation et des bâtiments personnels. L'agriculteur gère le relais pour maintenir l'action humaine. Cette présence anthropique sur le domaine est importante pour maintenir et développer un paysage ouvert, des activités traditionnelles dans les paysages et une diminution des incendies.

Exemple du domaine de Restinclière

Dans ce domaine, il y a un accueil important du public, la création d'une maison départementale de l'environnement, la création d'un réseau vert et la présence du plus grand domaine européen expérimental d'agroforesterie (50 ha) pour la recherche publique. Le lien économique pourrait se faire avec de la recherche privée d'agroforesterie.

Nature et paysage sont-ils différents ?

- Stéphan Arnassant - Chargé de mission Natura 2000 au Parc Naturel Régional de Camargue

Faut-il s'affranchir de toutes gestions ?

Exemple de la Camargue :

C'est un territoire sur lequel sont présents taureaux, chevaux sauvages et riziculture. La biodiversité existerait-elle sans eux ? Le processus du delta camarguais n'existe plus depuis les digues qui ont coupé le lien entre le Rhône et la mer, il n'y a plus de mobilité du territoire. Pour appliquer le concept de la naturalité en Camargue, il faudrait retirer toutes les activités et installations humaines. La Camargue est un milieu en danger : plus d'apport de sédiments venus du Rhône, et augmentation du niveau de la mer. Un PNR n'est pas le type de cadre de gestion le plus approprié pour mettre en place le concept de Naturalité.

Les activités humaines favorisent souvent les populations d'oiseaux. Par exemple, le flamant rose emblématique maintenant ne s'y est installé que par l'action de l'homme. La biodiversité est peut être plus forte aujourd'hui que dans le passé en Camargue. Les activités humaines y maintiennent l'équilibre entre le salé et le non salé ce qui entraîne une plus grande biodiversité. En revanche, on observe une baisse de la biodiversité végétale car certaines espèces étaient liées aux fortes perturbations antérieures (ex : Saladèle et Spirante d'été). De grands bouleversements d'origine anthropique ont parfois suppléé les grands phénomènes climatiques et entraîné une plus forte biodiversité sur ces territoires. Dans ce type de milieu, des activités destructrices peuvent donc devenir favorables. La stratégie Natura 2000 peut être un outil. Il existe peu de données sur l'état 0 et il n'y a pas assez de recul nécessaire (pas de données avant celle du 20^è siècle de la tour du Vallat).

DISCUSSION AVEC LE PUBLIC

Animé par - Vincent Tardieu - journaliste scientifique

Vincent Tardieu : Agroforesterie ?

Yildiz Aumeeruddy-Thomas : l'agroforesterie est un champ artificiel ne faisant pas appel à des dynamiques naturelles. L'homme n'est là que pour favoriser des aspects de cette écologie forestière. En Indonésie, l'agroforesterie est beaucoup plus naturelle, elle ressemble beaucoup plus à une forêt naturelle mais avec moins de diversité que celle-ci.

JD Le breton (CEFE) : La Camargue est 5 fois en dessous de la capacité d'oiseaux qu'en Amérique du Nord. Le flamant rose s'est habitué à l'Homme, en 30 ans les populations de flamants ont bien changé. Au départ ils s'envolaient, puis ils se sont habitués au passage des hommes, jusqu'à même aller sur les pistes d'avions.

Jean Paul Salasse : Le domaine de Restinclière est une agroforesterie artificielle. Il est coincé entre la ripisylve du lez et les espaces naturels de l'autre côté. Ce domaine est petit pour limiter les effets. Le réseau d'espaces naturels en Hérault pourrait accueillir un conseil scientifique

Pierre Couttenier : Il faut être modéré. C'est un gradient où la vérité n'est pas forcément au milieu. Il est nécessaire de travailler maintenant sur des inventaires.

John Thompson : Une étude pour évaluer la responsabilité du conseil général pour la protection de la biodiversité est en cours. Il faut trouver des moyens et des méthodes pour choisir de nouveaux sites.

Public : Prise en compte de la naturalité dans l'aménagement du département ?

Pierre Couttenier : De manière ponctuelle oui mais ce n'est pas le cœur central de l'action départementale.

John Thompson : il faut déjà tenter de convaincre les élus sur la valeur de la biodiversité. Rajouter le problème de la naturalité serait ajouter une notion difficile à comprendre et qui pourrait compliquer le dialogue.

Public : L'opposition frontale entre les pros et les anti concept de naturalité est contre productive car dans certains types de milieux la biodiversité est favorisée par les activités

humaines et dans d'autres non. Il n'y a rien à gagner à rester dans cette opposition frontale. Il faudrait donc différencier les milieux qui en ont besoin ou non

Vincent Tardieu : exemple de l'expédition Santo. Il y a un gradient altitudinal, la diversité botanique est formidable à partir d'une certaine hauteur. Il faut imaginer une réserve intégrée aux actions humaines.

Stéphan Arnassant : Il faudrait donc classer les activités humaines et leurs impacts car les pratiques changent et les impacts aussi. Il est difficile de voir le lien favorable entre la riziculture et les activités camarguaises par rapport à la roselière.

Public : à quoi sert la TDENS si ce n'est pas à acheter des espaces naturels sensibles ?

Pierre Couttenier : 4 millions d'€/an pour 8500 ha de terrain. Acheter plus de terres ou bien faire mieux sur les terres déjà acquises ? Le département préfère mieux gérer l'existant plutôt que d'acheter encore des terres. Il faut prendre en compte l'évolution de la société. L'argent sert aux études, à acquérir, à aménager, à entretenir et peu à communiquer. La TDENS fait partie du code de l'urbanisme et pas dans le code de l'environnement.

Vincent Tardieu : si on considère la Naturalité comme un gradient, l'évaluation des milieux sensibles et fragiles me semble donc essentielle.

Annick Schnitzler : c'est une idée curieuse de dire que lorsque la forêt avance c'est la fin de la biodiversité. Il faudrait donc arrêter l'acquisition foncière pour agir sur la propriété déjà acquise ?

Pierre Couttenier : Oui

D.Vallauri : Certains départements le font, les deux ne sont pas incompatibles, ça fera gagner de l'argent de toute façon.

Conclusions de la journée

Malgré de nombreuses recherches sur ce thème le concept de Naturalité reste encore peu connu en France et se décline en une multitude de perceptions, de disciplines et de champs d'observations.

Cette journée aura permis d'éclaircir ces thèmes et servir de base à des discussions ultérieures.

Remerciements

Pour finir, nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles, étudiants IEGB et autres qui ont aidé à l'organisation de la journée. Nous remercions également les organismes qui nous ont apporté leur soutien financier ou logistique : le CEFE, le Master BGAE, l'Université Montpellier II, la MAIF, l'INRA, Agropolis, le Restaurant Universitaire Le Triolet et l'association Artio.



L'équipe organisatrice (avec de gauche à droite): Elsa, Joanny, Joffrey, Mathieu, Ariane, Emilie et Amandine